

Avignon, le 10 juin 2020

COVID-19 : Point de situation au 10 juin sur le dépistage de travailleurs agricoles saisonniers dans le Vaucluse

Le plan d'actions inter-services de dépistage auprès de travailleurs saisonniers agricoles, lancé dans le département de Vaucluse à la suite de regroupements de cas constatés dans les Bouches-du-Rhône, se poursuit.

A ce jour, sur 756 tests réalisés, 752 ont été reçus dans le cadre du plan de contrôle actuel :

- 713 sont négatifs ;
- 10 nouveaux cas positifs ont été identifiés, ce qui porte à 39 le nombre total de cas positifs, soit un taux de 5,2 % ;
Ces nouveaux cas ont été recensés, pour une part, dans une des exploitations précédemment concernées à Carpentras et dans une exploitation située au Thor, pour l'autre. Dans ce dernier cas, il est précisé que les salariés testés positifs ne sont pas résidents de la commune, mais habitent et sont placés à l'isolement dans le nord des Bouches-du-Rhône, où plusieurs regroupements de cas ont été confirmés.
- Les mesures de placement à l'isolement et de recherche des cas contacts ont ainsi été mises en œuvre en lien avec les exploitants concernés.

Sur la base des investigations complémentaires réalisées afin d'identifier des facteurs de risques dans certaines exploitations, de nouveaux dépistages seront effectués dans les prochains jours dans d'autres exploitations du département.

Un point d'information régulier sera fait sur l'évolution de cette situation.

Chacun d'entre nous peut agir : adoptons les gestes barrières, respectons les mesures de distanciation sociale et limitons nos sorties au strict nécessaire pour freiner la diffusion du virus et rompre sa chaîne de propagation.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter

Eviter de se toucher le visage

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

Contacts Presse
pref-communication@vaucluse.gouv.fr
04 88 17 80 34/41
Agence régionale de santé Paca
Service communication : 04 13 55 83 70
ars-paca-communication@ars.sante.fr